



Département de l'Isère  
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2025-2403-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 24 MARS 2025

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq,  
le lundi 24 mars

le Conseil Municipal de la commune de FOUR  
dûment convoqué le 19 mars 2025 s'est réuni en session  
ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean  
PAPADOPULO, Maire. La séance est ouverte à 20h03.

**Présents** : Jean Papadopulo, Eric Doyen, Anh Brun, Matthieu Joly, Christelle Bernard, Cécile Gerey, Nicolas Jambot, Patrice Fournier, Marielle Berlioz, Jimmy Delroise, Véronique Luxos, Serge Comberousse.

**Pouvoirs** : Emilie Chariol à Christelle Bernard, Pascale Besch à Jean Papadopulo, Matthieu Querenet à Anh Brun.

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : Nicolas Jambot est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

**Objet : Convention mise à disposition police municipale**

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L.512-1 et suivants et R.512-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211- 1, L.2212-1 et suivants ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de convention de mise à disposition de deux policiers municipaux de la commune de L'Isle d'Abeau.

Le volume annuel prévisionnel est de 728 heures.

Le budget prévisionnel indicatif est de 30 000 €.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver** la signature d'une convention de mise à disposition de deux policiers municipaux de la commune de L'Isle d'Abeau,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus au budget de la commune.

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Acte rendu exécutoire par :** - dépôt en Sous-Préfecture le **31 MAR. 2025**  
- publication et/ou notification le **31 MAR. 2025**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Jean Papadopoulos  
Maire de Four



Nicolas Jambot  
Secrétaire de séance

